



MINISTRE DE LA SANTE
DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE



DIRECTION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE



Organisation
mondiale de la Santé
Côte d'Ivoire

**ATELIER D'ELABORATION DU GUIDE NATIONAL DE FORMATION DES
ACTEURS SUR LA PROMOTION DE LA SANTE**

7-9 Septembre GRAND BASSAM



REDIGE PAR :

- Dr OKO Ruben . A (DSC)
- Mme Konan Delphine (DSC)
- M. Konin Mathias (DSC)

VALIDE PAR :

La Directrice de la santé communautaire

Dr KADJA Adjoba F.



Table des matières

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II.	RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE	4
	II-1-OBJECTIF GENERAL.....	4
	II-2-OBJECTIFS SPECIFIQUES	4
	II-3-METHODOLOGIE	5
III.	DEROULEMENT DES TRAVAUX	5
	III-1- CEREMONIE D'OUVERTURE.....	5
	III-2- GENERALITES SUR LES DETERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTE	6
	III-3- PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COMMUNICATION SUR LES RISQUES ET DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (FOCREC).....	7
	III-4- TRAVAUX DE GROUPE	8
	III-5- CEREMONIE DE CLOTURE	8
IV.	RECOMMANDATIONS.....	9
V.	PERSPECTIVES ET PROCHAINES ETAPES	9
	CONCLUSION	10
	ANNEXES.....	12

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le profil épidémiologique de la Côte d'Ivoire est marqué par une prépondérance des maladies infectieuses et parasitaires. Les maladies à potentiel épidémique et/ou évitables par la vaccination représentent une menace permanente pour la santé.

Les taux de mortalité maternelle (614 pour 100 000 en 2020) et infantile (52 pour 1 000 naissances vivantes en 2021) restent élevés, malgré les efforts pour améliorer l'offre de soins en santé maternelle.

En outre, les inégalités sociales se creusent entre les individus (*Chez les pauvres, le taux net d'alphabétisation est de 33,70% avec un taux de 44,14% chez les hommes pauvres et de 23,94% chez les femmes pauvres*) et entre les différentes régions du pays (*La région du Nord-Ouest observe la proportion la plus élevée de femmes analphabètes (83%) tandis que la proportion la plus élevée des hommes analphabètes se trouve dans la région du Nord (62%)¹*).

Ces états sanitaires sont déterminés par les conditions sociales dans lesquelles les individus naissent, vivent, travaillent et vieillissent, et aussi par les systèmes mis en place en vue de lutter contre la maladie. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire a fait le choix de la promotion de la santé (PS), une approche visant à conférer aux populations les moyens d'agir sur ces déterminants de leur santé.

Ainsi, depuis 2012, le pays s'est résolument engagé à se doter de moyens conséquents à travers les actions suivantes :

- L'adoption d'une politique nationale de promotion de santé (en 2013)
- L'élaboration du profil de l'équité et des déterminants sociaux de la santé (en 2015)
- La formation de dix (10) promoteurs de la santé du niveau central (en mars 2017)
- La mise en place de la plateforme multisectorielle de PS (en 2018).

Toutefois, l'analyse situationnelle faite en 2013 pour l'élaboration du profil de l'équité et des déterminants sociaux de la santé en Côte d'Ivoire, a montré une insuffisance de personnels qualifiés en promotion de la santé. D'où l'impérative nécessité de la formation des acteurs au niveau national tant dans le secteur sanitaire que dans le secteur non sanitaire. L'enjeu est de réduire ces inégalités sociales de santé par le renforcement en nombre et en capacités des intervenants sur le plan national.

¹ United Nations Inter-Agency Group for Child Mortality Estimation (UN IGME), 2019

² Plan National de Développement (PND) 2012-2016.

Le guide national de formation des acteurs pour la promotion de la santé constituera l'outil de base pour la conduite du renforcement des capacités des acteurs au niveau national. C'est dans cette optique que la Direction de la Santé Communautaire (DSC) avec l'appui technique et financier de l'OMS a organisé un atelier d'élaboration du guide de formation des acteurs sur la promotion de la santé du 07 au 09 Septembre 2022 à Grand-Bassam.

Cette rencontre a enregistré la participation de vingt-neuf (29) représentants issus des Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP CMU), de l'OMS et des autres ministères (voir liste des participants en **annexe 1**). .

Le présent rapport donne le détail programmatique du déroulement de la rencontre .

II. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Après avoir rappelé le contexte de cette rencontre, Mme Konan Delphine, agent à la DSC a donné les objectifs poursuivis à travers cette rencontre avant de décliner la méthodologie et d'énumérer les principaux résultats attendus. Ensuite, elle a parcouru l'agenda (**annexe 2**) des trois journées de travail et a terminé son intervention par la présentation des modalités administratives.

II-1-OBJECTIF GENERAL

Elaborer le guide national de formation des acteurs sur la promotion de la santé en Côte d'Ivoire

II-2-OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Analyser les besoins en formation au regard des compétences essentielles dévolues aux promoteurs de la santé et de la situation professionnelle des bénéficiaires ;
- Identifier les ressources éducatives (*personnes ressources, manuels, rapports, monographies, articles, cours, procédures, technologies de l'information et de la communication, etc.*) en promotion de la santé ;
- Définir l'ingénierie pédagogique, notamment les modules, les objectifs pédagogiques, les contenus, les méthodes et techniques d'enseignement, ainsi que les modalités d'évaluation ;

- Décrire le déroulement de la formation (*comment démarrer la session ? comment faire l'exposé ? comment utiliser les différents supports ? comment faire participer ?*)
- Définir les modalités de mise en application (*modalités d'accompagnement et de supervision, aide pour les bénéficiaires, gestion des changements, etc.*).

II-3-METHODOLOGIE

Les travaux de cette rencontre se sont déroulés aussi bien en plénière qu'en groupe. Les travaux de groupe ont fait suite à une restitution en plénière. L'agenda de l'atelier en **annexe 2**, donne les détails programmatiques de cette activité.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

III-1- CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle de Dr Jean Marie Vianney YAMEOGO (Représentant de l'OMS en Côte d'Ivoire) et de Dr ANOUAN N'guessan Jean, Directeur Général Adjoint de la Santé, représentant le MSHPCMU.

Dans son adresse, le Dr Jean Marie Vianney YAMEOGO, a rappelé quelques épidémies en Afrique et dans le monde ainsi que des résolutions adoptées pour le continent. Il a estimé que la Côte d'Ivoire a fait d'énorme progrès et l'a félicitée pour son engagement à élaborer un guide pour la promotion de la santé qui prendra en compte la santé au-delà de la maladie mais également les déterminants sociaux. Pour lui, « l'ODD 3 qui est l'objectif stratégique dans lequel se positionne l'élaboration de ce guide, est fortement dépendant des 16 autres ODD ». Poursuivant son propos, il a invité les participants à une assiduité durant les sessions et a souhaité pleins succès à l'élaboration du guide.

A sa suite, Dr ANOUAN N'guessan Jean, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui de leur présence à cet atelier. Il a ensuite exprimé ses remerciements à l'OMS pour son engagement à œuvrer pour promouvoir la santé dans notre pays. Il a tenu à souligner que la problématique du profil épidémiologique marquée par des inégalités sociales est due à une prédominance élevée des maladies infectieuses et parasitaires. Cette situation est si

préoccupante pour la Côte d'Ivoire qu'elle a fait le choix de la promotion de la santé (PS) pour conférer aux populations les moyens d'agir sur ses déterminants en vue d'améliorer leur santé. Malheureusement cette approche reste encore méconnue et l'on note une insuffisance en personnel qualifiés en Promotion de la Santé (PS).

Ainsi, pour pallier cette insuffisance, il a relevé qu'il était donc important de renforcer les capacités des acteurs des secteurs sanitaires et non sanitaires afin de les voir œuvrer à l'élaboration de politique prenant en compte la santé dans leurs ministères respectifs. Il a terminé en souhaitant un plein succès aux travaux et a déclaré ouvert l'atelier de l'élaboration du guide national de formation des acteurs sur la promotion de la santé.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de l'atelier ont débuté par une série de présentations. Chaque présentation a été suivie d'échanges. Les présentations se sont succédé selon l'ordre chronologique ci-dessous.

III-2- GENERALITES SUR LES DETERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTE

Elle a été faite par le Pr HOUETO David, consultant à l'OMS.

La promotion de la santé est une approche visant à conférer aux populations les moyens d'agir sur ces déterminants de leur santé. Il s'agit d'une fonction essentielle de la Santé publique qui consiste à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et contres d'autres menaces pour la santé tout en agissant sur les déterminants sociaux de la santé .

Il a indiqué que l'expérience de vie en Afrique et les affections dans le continent sévissent toujours. La nouvelle donne de la compréhension des modèles de santé a été enrichie par la prise de conscience de la grande inégalité de leur répartition et de celle de leurs déterminants. D'où la nécessité pour les acteurs en promotion de la santé de se remettre en cause afin de repenser le système sanitaire et de prendre en compte l'ensemble des déterminants de la santé en vue d'assumer un rôle de plaidoyer auprès de l'ensemble des acteurs de la société.

III-3- PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COMMUNICATION SUR LES RISQUES ET DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (FOCREC)

Dr BARRY Rodrigue, de l'OMS a signifié que la Communication sur les Risques et Engagement Communautaire (CREC) cherche à atténuer les risques et l'impact d'une épidémie en proposant une approche et un ensemble d'outils pour collaborer avec les communautés afin de prévenir l'exposition, d'arrêter la transmission de la maladie et d'atténuer les effets néfastes de l'épidémie. Poursuivant son propos, il a indiqué qu'il était indispensable de gérer le flux d'informations fiables dans toute réponse efficace à une épidémie. Aussi, il a souligné qu'une réponse réussie face à une crise supposerait de coopérer avec les communautés par le biais d'une communication bidirectionnelle afin de garantir l'accès à des informations précises, fiables et opportunes. Cela permettrait aux individus, aux familles et aux communautés de prendre des décisions vitales et d'appuyer les changements de comportement qui permettent de limiter la propagation d'une maladie.

Cependant, il a fait remarquer que l'accès à des informations fiables et exactes dans les contextes de crise est limité . Les fausses informations, la défiance et la confusion nuisent aux initiatives de la promotion de la santé pour contrôler la propagation d'une maladie. La communication sur les risques se base sur:

- les valeurs,
- les gestes d'entraides,
- l'information technique,
- la crédibilité
- confiance

Il existe cinq (05) principes fondamentaux:

- Systèmes de communication des risques en situation d'urgences ;
- Coordination interne et des partenaires pour CRU (ERC) ;
- Communication publique.
- Engagement de la communication avec les communautés touchées ;

- Perceptions, comportements à risque et la désinformation.

III-4- TRAVAUX DE GROUPE

Dr, OKO Ruben, Chef de service pour la Promotion des Relations Extérieures et la documentation à la DSC a présenté les TDR des travaux de groupe. A cet effet, deux groupes de travail ont été constitués (annexe 3) et les travaux de groupe ont consisté à passer en revue le Plan de formation et les modules de formation . La restitution de ces travaux en plénière a suscité des échanges qui ont porté sur les notions suivantes :

- La définition de la santé ;
- Les déterminants sociaux de la santé
- Les inégalités sociales ;
- La promotion de la santé

III-5- CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été faite par les représentants de la DSC et de l'OMS.

M. KONE Souleymane, Chargé de programmes au Bureau de l'OMS en Côte d'Ivoire, a, au nom du Représentant de l'OMS , remercié les participants, pour leur participation active avant de les féliciter pour la qualité du travail accompli au cours des trois journées. Montrant ainsi, l'existence du livrable qui sera soumis à la validation de l'ensemble des parties prenantes de la plate-forme de promotion de la santé.

Dr OKO Ruben a remercié , au nom de Madame la Directrice de la santé communautaire Dr KADJA Françoise, les participants pour l'engouement et l'intérêt accordé à cet atelier. Elle a souhaité qu'ils soient des porte-voix pour la promotion de la santé dans leurs ministères respectifs.

C'est donc sur ces mots, qu'elle a déclaré clos l'atelier en souhaitant à tous les participants un bon retour dans leurs foyers respectifs sous la grâce du Tout -Puissant.

IV. RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
Préciser à l'entame du document que l'utilisation du sexe masculin inclut les deux sexes	DSC
Appropriation de la PS	GTT
Reformuler le libellé du guide élaboré en « MANUEL DE REFERENCE POUR LA FORMATION EN PROMOTION DE LA SANTE »	DSC/OMS
Soutien de l'OMS pour la validation et la diffusion du document	OMS
Organiser des rencontres de sensibilisation sur la PS avec les décideurs et les autorités étatiques	DSC/OMS

V. PERSPECTIVES ET PROCHAINES ETAPES

❖ Prochaines étapes

PROCHAINES ETAPES	DELAI	RESPONSABLES
Transmettre le rapport de la rencontre à toutes les parties prenantes	19 Septembre 2022	DSC
Finaliser le draft du guide de formation des acteurs promoteurs de la santé	26 septembre 2022	DSC
Atelier de validation du guide de formation des acteurs sur la promotion de la santé	Octobre 2022	DSC/ OMS
Formation du niveau central sur la PS	Octobre -Novembre	DSC/OMS

❖ Perspectives

- Former les membres de la plateforme multisectorielle sur la PS
- Réunion trimestrielle de la plateforme multisectorielle de la PS
- Organiser des séminaires de sensibilisation à l'endroit des acteurs étatiques

CONCLUSION

L'atelier d'élaboration du guide de formation des acteurs sur la promotion de la santé s'est déroulée dans une ambiance conviviale et participative. Les participants ont démontré leur intérêt pour cette nouvelle approche et ont fait des recommandations pour une meilleure vulgarisation de cette approche à tous les ministères en vue d'améliorer la santé des populations.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Noms et prénoms	Structures	Fonctions	Contacts	Mail
1	OKO RUBEN ARMELLE	DSC	Cheffe de service	05 56 69 99 86	oko.ruben@dsccom-ci.org
2	KONAN N'DRI DELPHINE	DSC	Sage-femme spécialiste	05 76 95 48 36	konan.ndri@dsccom-ci.org
3	NEBAVI PLACIDE	DSC	Médecin	07 07 31 16 13	placideneb@yahoo.fr
4	YEO KOLOTCHOLOMA	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Chargé d'études/DGDDL	05 05 83 25 11/07 58 59 95 30	yeokolotcholoma@yahoo.fr
5	LOHE CHRISTIAN	DSC	Educateur spécialisé	05 65 11 29 58/07 09 48 58 19	lohe.christiand@sccom-ci.org
6	NIEPA MICHEL	Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant	Inspecteur d'Education spécialisée	07 07 11 18 48	synergieniepa@gmail.com
7	DANIELLE KACOU EPSE MENZAN	Ministère Hydraulique Assainissement & Salubrité	Chef de communication /SPO	05 56 94 14 47/07 07 05 44 62	daniellekacou07@gmail.com
8	FOFANA TENEDIA MAMA épse MEDA	Ministère de l'Education National et de l'Alphabétisation/ DEEG	Chargée de la mobilisation communautaire	05 55 16 26 26/01 02 65 64 42	medamama2014@gmail.com
9	KOUAKOU ADJOUA EVELYNE	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	Chef de service action sociale	07 47 29 15 99/05 65 52 37 98	keve2007@yahoo.fr
10	YAMEOGO JEAN MARIE	OMS	Représentant OMS CI	07 88 83 95 20	yameogoj@who.int

11	DJAGOUA AKE THEODUL	Min nef /DFRC	Chargé d'étude	07 49 94 61 63	theodulg@gmail.com
12	OURAHIO PREGNON SAMSON AZIZ	Direction de la protection des végétaux du contrôle qualité	Assistant technique	07 08 86 84 86/05 84 44 44 72	samsonaziz14@gmail.com
13	KOUABANAN ADOU KOUASSI	CCI-CI	DRH	05 54 41 88 34	akouabenan@cci.ci
14	TIENNIN ADAMA	Ministère de l'Equipement et de l'Entretien routier	Assistant drh	07 59 23 37 36/05 05 88 95 84	tienninadama@yahoo.fr tienea06@gmail.com
15	HOUETO DAVID	OMS	CREC	+22995406568	dhoueto@gmail.com
16	DIAKITE FATOUMA	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	SDDH/DGDDL	05 05 66 01 22	tolofatoumadiakite@gmail.com
17	SOULEYMANE KONATE	Min ressource animale et halieutiques	Chargé de collecte des données zoo sanitaires	05 94 44 98 93/07 77 21 65 19	soulbaskil@yahoo.fr
18	PONGATHIE FATOUMATA SANOGO	Ministère du commerce, de l'industrie et de la promotion des PME	Chef de service de la sécurité et prévoyance sociale	05 05 78 62 71	fatpongathie@gmail.com
19	KOUMI ANGAMAN KASSI	MFFE/ PNOEV	Coordonnateur technique	05 44 25 56 01	ktroger@pnoev.com
20	ABOU JULES	Min sante /DSC	Economiste de la santé	0506063460	abou.jules@dsccom-ci.org
21	BARRY RODRIGUE	OMS	Risk communication officer	+221785001431	barryr@who.int
22	HUGUES KLAO	Min santé /DSC	Médecin	07 58 88 65 45	chairmanhours@gmail.com
23	DOH FRANCK	Min DGS	Chauffeur	05 86 40 80 13	

24	ANOUAN NGUESSAN JEAN	DGS	DGASS	07 07 80 68 80/05 46 12 43 35	jeananouan2002@yahoo.fr
25	TOURE RAOUL	URPCI	Responsable des programmes radiophoniques	05 01 76 04 82	wovegnan07@gmail.com
26	BROU M FRANCESCA	URPCI	Assistante programme radiophonique	05 01 76 04 84	francescabrou@gmail.com
27	BEHONAHO EMELINE	Min sante /DSC	Mobilisateur communautaire	05 01 75 44 39	
28	ADJUE NIABA FREDERIC	Min santé DSC	Mobilisateur communautaire	05 01 76 04 83	
29	ABOUE AGNIME CARINE NADEGE	DSC	Secrétaire	05 55 26 63 01	agnime.carine@dsc.com-ci.org
30	KONE SOULEYMANE	OMS	Chargé de programmes	07 07 14 83 93	koneso@who.int

ANNEXE II : AGENDA

Horaires	Activités	Responsable
Jour 1		
8H00 - 8H30	Installation des participants	DSC
8H30-9H00	- Mot de bienvenue/ d'ouverture - Présentation des participants - TDR et Agenda - Présentation des modalités administratives	DR/DGS/DSC
9H-10H15	- Rappel généralités sur la PS (30 mn) - Présentation succincte des documents de travail (30 mn) - Répartition des groupes de travail (15 mn)	DSC
10H15 – 10H 30	Pause-café	DSC
10H30 – 13H 00	Travaux de groupe	Participants
13 H – 14 H30	Pause-déjeuner	DSC
14 H 30- 16 H 00	Travaux de groupe	Participants
16 H – 17H00	Synthèse des travaux de la journée (plénière)	DSC/Participants
17 H 00	Fin de J1 et Pause-café	

Horaires	Activités	Responsable
Jour 2		
8H00 - 8H30	Rapport J1	DSC/Rapporteur
8H30-10H00	Travaux de groupe	Participants
10H00-10H15	Pause-café	DSC
10H15 – 13H 00	Travaux de groupe	Participants
13H 00- 14H30	Pause-déjeuner	DSC
14H30 – 16 H00	Travaux de groupe	Participants
16H00- 17H00	<i>Synthèse des travaux de la journée (plénière)</i>	DSC/Participants
17H00	Fin de J2 et Pause-café	

Horaires	Activités	Responsable
Jour 3		
8H00 - 8H30	Rapport J2	DSC/Rapporteur
8H30-10H00	Travaux de groupe	Participants
10H00-10H15	Pause-café	DSC
10H15 – 13H 00	Restitution en plénière	Participants
13H 00- 14H30	Pause-déjeuner	DSC
14H30 – 16 H00	Restitution en plénière	Participants
16H00- 17H00	Synthèse des travaux et définition des prochaines étapes	DSC/Participants
17H00	Cérémonie de clôture et Pause-café	

ANNEXE III : REPARTITION DES GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE 1	GROUPE 2
Min nef /DFRC	DPVCQ
Ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme
Ministère de l'intérieur et de la sécurité	Ministère de l'intérieur et de la sécurité
DIRAV	MENA/ DEEG
Min commerce industrie et promotion des PME	Ministère de la Femme , de la Famille et de l'Enfant
MFFE/ PNOEV	Ministère Hydraulique Assainissement & Salubrité
Ministère de l'agriculture et du développement durable /DPVCQ	DSC/OMS
DSC/OMS	

ANNEXES IV : ICONOGRAPHIE



Photo 1 : Cérémonie d'ouverture



Photo 2 : Vue d'ensemble de l'atelier



Photo 3 : Consultant de l'OMS présentant les généralités sur la PS